

BON AMI MULTI-PURPOSE CLEANER

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie		Réactivité	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	1
	Santé		Risques d'incendie	4		
	Danger spécifique		Réactivité	0		
Vêtement: Aucun requis de protection	Apparence Blanc cassé. Mousse Voir la Section 9. ATTENTION: CONTENU SOUS PRESSION. Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.					

Section 1. Identification du produit et de la compagnie				
Nom du produit	BON AMI MULTI-PURPOSE CLEANER		Code	54531
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage.		PMS#	436692
FTSS#	124530001		Date de validation	4/26/2004
Siège social aux É.U. JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversev.com	Siège social au Canada JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131		Date d'impression	4/26/2004
			Remplace	Aucune validation antérieure
			En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients				
Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Éther de dipropyléneglycol et de méthyle	34590-94-8	1-5	OSHA (États-Unis). Peau TWA: 600 mg/m ³ 8 heure(s). STEL: 900 mg/m ³ ACGIH (États-Unis). Peau TWA: 606 mg/m ³ STEL: 909 mg/m ³ ACGIH TLV (États-Unis, 2003). Peau Remarques: STEL: 909 mg/m ³ 15 minute(s). STEL: 150 ppm 15 minute(s). TWA: 606 mg/m ³ 8 heure(s). TWA: 100 ppm 8 heure(s). OSHA PEL (États-Unis, 1993). Peau Remarques: TWA: 600 mg/m ³ 8 heure(s). TWA: 100 ppm 8 heure(s)	ORALE (DL50): Aiguë: 7500 mg/kg [Chien]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 9480 mg/kg [Lapin].
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	1-5	Non disponible.	CUTANÉE (DL50): Aiguë: >4640 mg/kg [Lapin].
Isobutane	75-28-5	5-10	Non disponible.	VAPEUR (CL50): Aiguë: 0.0057 ppm 0.25 heure(s) [Rat].
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Peut irriter modérément les yeux.

Peau Peut irriter modérément la peau.

Inhalation Inconnu.

Ingestion Inconnu.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Notes au physicien Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit NFPA 30B Niveau 1 – Aérosol.

Points d'éclair COUPE FERMÉE
: <-8°C (17.6°F).

Produits de la combustion Inconnu.

Appareils et méthodes de lutte contre les incendies Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou de la distance la plus éloignée possible. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Special Remarks on Fire and Explosion Hazards Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.

Entreposage Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression : garder à l'abri du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer le contenant ni le brûler, même après utilisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local

Protection personnelle

Yeux Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation

Mains Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Respiratoire Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Pieds Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Corps Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence Liquide (Mousse)

Odeur Léger.

Couleur Blanc cassé.

pH 12 à 12.5 [Basique.]

Pression de vapeur 2016 mm de Hg

Solubilité dans l'eau Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité Le produit est stable.

Conditions d'instabilité Chaleur excessive.

Incompatibilité avec différentes matières Inconnu.

Produits de décomposition dangereux Inconnu.

Polymérisation Dangereuse Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë Non disponible.

Effets d'une exposition chronique Inconnu.

Autres effets toxiques Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets Si disponible, recycler l'aérosol vide au centre de recyclage de produits en acier le plus proche. Utiliser l'emballage ou le donner à quelqu'un pouvant l'utiliser. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

TDG Classification

TDG Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

CLASSE TMD

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 302/304/311/312 substances dangereuses: Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Isobutane
SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers: Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Isobutane
CAA (Clean Air Act) 112 Prévention des déversements accidentels: Isobutane
CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Isobutane
CERCLA : Substances dangereuses.: Isobutane

état New Jersey: Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Isobutane
Massachusetts - Liste des déversements: Isobutane
Massachusetts RTK: Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Isobutane
Pennsylvanie RTK: Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Isobutane

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Exclue - reglemente par la L.P.A.

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés Loi sur les produits antiparasitaires: 11687

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 2

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.